

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Troisième session ordinaire  
du Conseil d'administration**

**Rome, 11-14 octobre 2004**

## **RAPPORTS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES**

**Point 9 de l'ordre du  
jour**

*Pour information\**



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.3/2004/9-E**  
2 septembre 2004  
ORIGINAL: ANGLAIS

## **OPÉRATIONS D'URGENCE APPROUVÉES PAR LE DIRECTEUR EXÉCUTIF OU PAR LE DIRECTEUR EXÉCUTIF ET LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FAO (1ER JANVIER–30 JUIN 2004)**

\* Conformément aux décisions relatives à la gouvernance que le Conseil d'administration a approuvées à sa session annuelle et à sa troisième session ordinaire de 2000, les documents soumis au Conseil pour information ne sont discutés que si un de ses membres le demande expressément, suffisamment avant la séance, et si la présidence décide de faire droit à cette demande, considérant qu'il s'agit d'une utilisation appropriée du temps du Conseil

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le fonctionnaire du PAM mentionné ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur associé des opérations,                      M. J. Wickens                      tél. : 066513-2758  
Département des opérations (OD):

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



1. À sa troisième session ordinaire de 2001, le Conseil d'administration a demandé d'être tenu régulièrement au courant des opérations d'urgence approuvées soit conjointement par le Directeur exécutif et le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), soit par le Directeur exécutif en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués.
2. Le premier rapport de ce type concernant les opérations d'urgence approuvées l'année précédente a été soumis au Conseil d'administration à sa deuxième session ordinaire de 2002; par la suite, ces informations ont été communiquées deux fois par an.
3. Le présent rapport couvre les opérations d'urgence approuvées entre le 1er janvier et le 30 juin 2004. Le prochain rapport, couvrant le deuxième semestre 2004, sera présenté au Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 2005.
4. Toutes les opérations d'urgence approuvées au cours du premier semestre 2004 sont présentées dans les tableaux ci-après. On trouvera au tableau A les opérations d'urgence approuvées conjointement par le Directeur exécutif et par le Directeur général de la FAO, pour lesquelles la valeur des produits alimentaires engagés dépasse 3 millions de dollars E.-U. On trouvera au tableau B celles qui ont été approuvées par le Directeur exécutif et pour lesquelles la valeur des produits alimentaires est inférieure à 3 millions de dollars; au tableau C sont énumérées les interventions immédiates au titre des opérations d'urgence d'une valeur individuelle inférieure à 200 000 dollars approuvées par les directeurs de pays ou les directeurs régionaux dans le cadre des pouvoirs qui leur ont été délégués par le Directeur exécutif. Un résumé d'ensemble est présenté au tableau D.
5. Dix opérations d'urgence ont été approuvées au cours de la période considérée. Deux d'entre elles ont été approuvées conjointement par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO, et huit ont été approuvées dans le cadre des pouvoirs délégués au Directeur exécutif, y compris trois interventions immédiates au titre des opérations d'urgence approuvées par des directeurs de pays ou des directeurs régionaux au titre des pouvoirs qui leur ont été délégués par le Directeur exécutif. Ces dix opérations représentent un engagement de 430 813 tonnes de produits alimentaires destiné à fournir une aide à 5,4 millions de personnes, soit un coût de produits alimentaires total de 105,2 millions de dollars, et des coûts opérationnels et d'appui pour le PAM s'élevant en tout à 258,9 millions de dollars.
6. Les opérations d'urgence approuvées conjointement par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO concernaient l'Éthiopie et le Soudan. Elles étaient destinées à venir en aide à 4,62 millions de personnes. Le coût global de ces opérations pour le PAM, transport et coûts d'appui compris, était de 234,9 millions de dollars.
7. Cinq opérations d'urgence ont été approuvées par le Directeur exécutif en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués, pour venir en aide à 581 000 personnes en Éthiopie, en Haïti, en Iran, au Myanmar et en Namibie, représentant un coût total pour le PAM de 23,4 millions de dollars.
8. Des directeurs de pays ou des directeurs régionaux du PAM ont utilisé les pouvoirs qui leur sont délégués pour avaliser trois interventions immédiates au titre des opérations d'urgence à Cuba, en Guinée-Bissau et au Maroc, destinées à venir en aide à 180 000 personnes. Le coût total de ces opérations pour le PAM était de 560 000 dollars.



9. Cinq des opérations d'urgence approuvées pendant le premier semestre étaient destinées à l'Afrique subsaharienne (trois relèvent du Bureau régional pour l'Afrique orientale et centrale, une de l'Afrique australe et une de l'Afrique de l'Ouest); deux relèvent du Bureau régional pour le Moyen-Orient, la Méditerranée, l'Europe orientale et l'Asie centrale (Iran et Maroc); une concerne l'Asie (Myanmar); et deux concernent la région de l'Amérique latine et des Caraïbes (Cuba et Haïti).

---

## OPERATIONS D'URGENCE APPROUVEES CONJOINTEMENT PAR LE DIRECTEUR EXECUTIF ET LE DIRECTEUR GENERAL DE LA FAO

10. Les besoins totaux d'aide humanitaire en **Éthiopie** ont sensiblement diminué par rapport à 2003 par suite de l'amélioration des pluies et des récoltes, mais 7 millions de personnes ont encore besoin de secours. Le PAM assure jusqu'à 50 pour cent de l'ensemble des besoins de secours en 2004. L'opération d'urgence 10030.3 pour l'Éthiopie "Secours alimentaire aux petits agriculteurs et aux éleveurs touchés par la sécheresse" a été approuvée conjointement par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO le 5 mai 2004, dans le cadre de l'"Appel humanitaire 2004 pour l'Éthiopie, appel conjoint du gouvernement et des partenaires humanitaires". Elle porte sur la période allant du 1er juin au 31 décembre 2004, et aidera 3,44 millions de personnes à satisfaire leurs besoins alimentaires minimum, 1,5 million d'entre elles recevant des aliments composés enrichis en micronutriments à titre de rations complémentaires; l'aide est destinée plus particulièrement aux groupes vulnérables et à 400 000 enfants qui reçoivent une alimentation scolaire d'urgence. Dans la mesure du possible, les secours alimentaires sont fournis aux bénéficiaires aptes au travail par le biais de projets de création d'emplois.
11. Depuis le début des hostilités au **Darfour** en février 2003 et l'échec des négociations de paix en décembre 2003, ce conflit a gagné l'ensemble de la région et exacerbé une situation dans laquelle la sécurité alimentaire était déjà fragile, d'où des déplacements massifs de population vers des zones plus sûres. Une aide aux habitants de la région du Darfour était initialement envisagée dans le cadre de l'opération d'urgence Soudan 10048.2, afin de secourir les populations touchées par la guerre et la sécheresse. En raison de l'intensité du conflit et des besoins spéciaux de cette population, une opération distincte —opération d'urgence Soudan 10339.0 "Aide alimentaire aux populations touchées par la guerre au Grand Darfour"— a été conjointement approuvée par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO le 1er avril, et couvre la période de neuf mois allant d'avril à décembre 2004.
12. Compte tenu des stocks de report de l'opération d'urgence 10048.2, en cours d'exécution, qui ont été attribués à l'aide au Grand Darfour, un appel pour 107 959 tonnes d'aide alimentaire avait initialement été lancé en vue de l'opération d'urgence 10339.0. Il importe de relever qu'à la mi-août 2004, les besoins évalués pour la région du Grand Darfour avaient plus que doublé. L'opération d'urgence initiale, qui prévoyait la distribution de rations réduites entre octobre et décembre, partait de l'hypothèse que l'accord de paix conclu en avril serait mis en œuvre. On s'attend maintenant à une mauvaise récolte en raison de la poursuite du conflit et de l'insécurité qui empêche les habitants à regagner leurs exploitations pendant la saison des semences. Les accroissements de budget pour cette opération d'urgence qui ont été approuvés jusqu'ici portent à 224 693 tonnes le volume total de produits alimentaires nécessaire pour couvrir les besoins de 2 millions de personnes jusqu'au 31 décembre 2004.



**OPERATIONS D'URGENCE APPROUVEES PAR LE DIRECTEUR EXECUTIF EN VERTU DES POUVOIRS QUI LUI SONT DELEGUES POUR DES PRODUITS ALIMENTAIRES DONT LA VALEUR EST INFERIEURE A 3 MILLIONS DE DOLLARS**

13. Un tremblement de terre de force 6,3 sur l'échelle de Richter a frappé la province de Kerman, dans le sud-est de l'**Iran**, le 26 décembre 2003. L'épicentre était proche de la ville de Bam, à environ 1 000 kilomètres au sud-est de Téhéran. Ainsi qu'il était indiqué dans le rapport au Conseil d'administration sur les opérations d'urgence approuvées au cours de la période précédente<sup>1</sup>, le directeur de pays a approuvé le 29 décembre une intervention immédiate pour couvrir les besoins de vivres les plus urgents. L'opération d'urgence 10332.0 approuvée par le Directeur exécutif le 7 janvier 2004 prévoyait de fournir 6 512 tonnes de secours alimentaires à 100 000 victimes de la catastrophe pendant une période initiale de 90 jours. Une avance de 1 million de dollars sur le Compte d'intervention immédiate a été dégagée pour commencer à puiser dans les stocks se trouvant dans le pays et à procéder à des achats locaux.
14. L'opération d'urgence **Myanmar** 10345.0 "Aide alimentaire d'urgence aux anciens cultivateurs de pavot dans le nord de l'État de Shan" a été approuvée le 5 mars 2004 afin de porter secours aux agriculteurs que le déclin de la culture du pavot a plongé dans une pauvreté extrême, laissant bon nombre d'entre eux sans moyens de subsistance. L'opération d'urgence vise à éviter une dégradation de la sécurité alimentaire des ménages d'anciens cultivateurs de pavot afin d'améliorer leurs moyens de subsistance pendant la transition, d'éviter les abandons d'études parmi les enfants d'âge scolaire et d'accroître le nombre d'inscriptions dans les écoles. L'opération d'urgence fournira 9 855 tonnes d'aide alimentaire pour apporter des secours à 180 000 personnes pendant 12 mois.
15. L'opération d'urgence **Éthiopie** 10197.1 "Secours alimentaire aux Éthiopiens déplacés, suite au conflit frontalier entre l'Éthiopie et l'Érythrée", qui élargit l'opération d'urgence antérieure aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) a été approuvée le 5 mars 2004 afin de continuer à fournir les secours alimentaires indispensables à un effectif résiduel de 62 000 PDI pendant neuf mois. Ces secours alimentaires sont liés à des activités de développement communautaire.
16. En novembre 2003, le Gouvernement de **Namibie** a lancé un appel pour combattre les effets de la sécheresse et compléter les efforts qu'il réalise lui-même pour nourrir 642 500 personnes. L'opération d'urgence 10334.0 "Aide alimentaire ciblée destinée aux orphelins et aux enfants vulnérables souffrant d'insécurité alimentaire et menacés par le VIH/SIDA" a été approuvée le 5 mars 2004 en vue d'apporter une aide alimentaire à 110 000 enfants hautement vulnérables.
17. L'opération d'urgence **Haïti** 10347.0 "Aide aux victimes des troubles intérieurs" a été approuvée par le Directeur exécutif le 23 mars 2004 en vue d'éviter une nouvelle dégradation de la sécurité alimentaire des groupes les plus vulnérables dans les zones situées au nord, au nord-est et dans l'agglomération de Port-au-Prince. L'opération d'urgence fournira 9 814 tonnes d'aide alimentaire, pour une période initiale de huit mois, à 140 000 personnes touchées par les troubles, en privilégiant les enfants de moins de 3 ans, les femmes enceintes et les mères allaitantes.

<sup>1</sup> WFP/EB.1/2004/9, 29 janvier 2004.



---

## INTERVENTION IMMEDIATE AU TITRE DES OPERATIONS D'URGENCE APPROUVEES PAR DES DIRECTEURS DE PAYS OU DES DIRECTEURS REGIONAUX

18. Trois interventions immédiates au titre des opérations d'urgence ont été approuvées entre janvier et juin 2004: i) pour aider les victimes du tremblement de terre qui a dévasté la région d'Al-Hoceima, au nord-est du **Maroc**, le 24 février, ii) pour aider les victimes des inondations en **Guinée-Bissau** en février, et iii) pour aider les victimes de la sécheresse dans les provinces orientales de **Cuba**, qui connaissent la pire période de sécheresse depuis dix ans.



**TABLEAU A: OPÉRATIONS D'URGENCE APPROUVÉES CONJOINTEMENT PAR LE DIRECTEUR EXÉCUTIF ET PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FAO ENTRE JANVIER ET JUIN 2004**

Bureau	Pays	Numéro ° du projet	Titre	Quantité (tonnes)	Coût total (dollars)	Coût des produits alimentaires (dollars)	Bénéficiaires	Date d'approbation	Pouvoir d'approbation	Durée initiale de l'opération d'urgence (jours)
<b>AFRIQUE</b>										
ODK	Éthiopie	10030.3	Secours alimentaires aux petits agriculteurs et aux éleveurs touchés par la sécheresse	278 188	135 593 701	68 987 439	3 440 000	05.05.04	Directeur exécutif-Directeur général	210
ODK	Soudan	10339.0	Aide alimentaire aux populations touchées par la guerre au Grand Darfour	1 07 959	99 349 485	24 461 067	1 180 000	01.04.04	Directeur exécutif-Directeur général	270
<b>Total partiel</b>				<b>386 147</b>	<b>234 943 186</b>	<b>93 448 506</b>	<b>4 620 000</b>			
<b>TOTAL a)</b>				<b>386 147</b>	<b>234 943 186</b>	<b>93 448 506</b>	<b>4 620 000</b>			

Chiffres extraits du document officiel signé.



**TABLEAU B: OPÉRATIONS D'URGENCE APPROUVÉES DANS LE CADRE DES POUVOIRS DÉLÉGUÉS AU DIRECTEUR EXÉCUTIF  
ENTRE JANVIER ET JUIN 2004**

Bureau	Pays	Numéro du projet	Titre	Quantité (tonnes)	Coût total (dollars)	Coût des produits alimentaires (dollars)	Bénéficiaires	Date d'approbation	Pouvoir d'approbation	Durée initiale de l'opération d'urgence (jours)
<b>AFRIQUE</b>										
ODJ	Namibie	10334.0	Aide alimentaire ciblée destinée aux orphelins et aux enfants vulnérables souffrant d'insécurité alimentaire et menacés par le VIH/SIDA	7 963	5 168 889	2 290 625	99 000	05.03.04	Directeur exécutif adjoint	180
ODK	Éthiopie	10197.1	Secours alimentaires aux Éthiopiens déplacés, suite au conflit frontalier entre l'Éthiopie et l'Érythrée	9 696	3 610 842	2 529 150	62 000	28.04.04	Directeur régional	270
<b>Total partiel</b>				<b>17 659</b>	<b>8 779 731</b>	<b>4 819 775</b>	<b>161 000</b>			
<b>ASIE</b>										
ODB	Myanmar	10345.0	Aide alimentaire d'urgence aux anciens cultivateurs de pavot dans le nord de l'État de Shan	9 855	3 670 774	1 675 350	180 000	05.03.04	Directeur exécutif adjoint	365
<b>Total partiel</b>				<b>9 855</b>	<b>3 670 774</b>	<b>1 675 350</b>	<b>180 000</b>			





**TABLEAU B: OPÉRATIONS D'URGENCE APPROUVÉES DANS LE CADRE DES POUVOIRS DÉLÉGUÉS AU DIRECTEUR EXÉCUTIF  
ENTRE JANVIER ET JUIN 2004**

Bureau	Pays	Numéro du projet	Titre	Quantité (tonnes)	Coût total (dollars)	Coût des produits alimentaires (dollars)	Bénéficiaires	Date d'approbation	Pouvoir d'approbation	Durée initiale de l'opération d'urgence (jours)
<b>AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES</b>										
ODPC	Haïti	10347.0	Aide aux victimes des troubles intérieurs	9 814	7 971 962	2 950 122	140 000	23.03.04	Directeur exécutif	240
<b>Total partiel</b>				<b>9 814</b>	<b>7 971 962</b>	<b>2 950 122</b>	<b>140 000</b>			
<b>MOYEN-ORIENT, MÉDITERRANÉE, EUROPE ORIENTALE ET ASIE CENTRALE</b>										
ODC	Iran	10332.0	Secours aux victimes du tremblement de terre à Bam	6 512	2 958 454	1 897 197	100 000	07.01.04	Directeur exécutif	90
<b>Total partiel</b>				<b>6 512</b>	<b>2 958 454</b>	<b>1 897 197</b>	<b>100 000</b>			
<b>TOTAL b)</b>				<b>43 840</b>	<b>23 380 921</b>	<b>11 342 444</b>	<b>581 000</b>			



**TABLEAU C: OPÉRATIONS D'URGENCE APPROUVÉES PAR LES DIRECTEURS DE PAYS DANS LE CADRE DES POUVOIRS QUI LEUR ONT ÉTÉ DÉLÉGUÉS ENTRE JANVIER ET JUIN 2004**

Bureau	Pays	Numéro du projet	Titre	Quantité (tonnes)	Coût total (dollars)	Coût des produits alimentaires (dollars)	Bénéficiaires	Date d'approbation	Pouvoir d'approbation	Durée initiale de l'opération d'urgence (jours)
<b>AFRIQUE</b>										
ODD	Guinée-Bissau	10343.0	Atténuation des effets des inondations en Guinée-Bissau	400	197 697	140 000	18 620	23.02.04	Directeur de pays	90
<b>Total partiel</b>				<b>400</b>	<b>197 697</b>	<b>140 000</b>	<b>18 620</b>			
<b>AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES</b>										
ODPC	Cuba	10369.0	Sécheresse dans les provinces orientales	257	161 181	142 757	138 640	30.06.04	Directeur régional	90
<b>Total partiel</b>				<b>257</b>	<b>161 181</b>	<b>142 757</b>	<b>138 640</b>			<b>30</b>
<b>MOYEN-ORIENT, MÉDITERRANÉE, EUROPE ORIENTALE ET ASIE CENTRALE</b>										
ODC	Maroc	10348.0	Secours aux victimes du tremblement de terre	169	199 990	152 017	22 872	02.03.04	Directeur régional	90
<b>Total partiel</b>				<b>169</b>	<b>199 990</b>	<b>152 017</b>	<b>22 872</b>			
<b>TOTAL c)</b>				<b>826</b>	<b>558 868</b>	<b>434 774</b>	<b>180 132</b>			

Chiffres extraits du WINGS, qui devraient correspondre aux valeurs des documents de base approuvés.



TABLEAU D: TOTAL GÉNÉRAL POUR LA PÉRIODE JANVIER–JUIN 2004

	Projets	Bénéficiaires	Quantité totale de produits alimentaire engagée par le PAM (tonnes)	Coût total pour le PAM (dollars)	Coût des produits alimentaires pour le PAM (dollars)
<b>Total</b> (Directeur exécutif du PAM + Directeur général de la FAO)	2	4 620 000	386 147	234 943 186	93 448 506
<b>Total</b> (Pouvoirs délégués au Directeur exécutif)	5	581 000	43 840	23 380 921	11 342 444
<b>Total</b> (Pouvoirs délégués aux directeurs de pays)	3	180 132	826	558 868	434 774
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>10</b>	<b>5 381 132</b>	<b>430 813</b>	<b>258 882 975</b>	<b>105 225 724</b>

